



---

*Document de séance*

---

**B8-0131/2018**

28.2.2018

# PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement intérieur

sur une demande d'assouplissement des recommandations sur les biocarburants

**Joëlle Mélin, Philippe Loiseau**

**Proposition de résolution du Parlement européen sur une demande d'assouplissement des recommandations sur les biocarburants**

*Le Parlement européen,*

- vu l'article 133 de son règlement intérieur,
- A. considérant que la parité actuelle euro-dollar est très défavorable à l'Union européenne;
- B. considérant que la fiscalité de certains États membres sur les carburants automobile a atteint un niveau tel qu'elle grève le budget et le pouvoir d'achat;
- C. considérant que les automobilistes, notamment ceux des zones rurales, n'ont pas d'autres choix que d'utiliser leur véhicule personnel dans leur vie professionnelle et quotidienne;
  1. demande un assouplissement des recommandations sur les carburants alternatifs aux carburants fossiles, en particulier les biocarburants;
  2. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission